

Demande de soutenance de thèse avec tenue du jury entièrement à distance

Arrêté du 27 octobre 2020 - Dispositions exceptionnelles

A compléter par le/la doctorant.e et à retourner à l'école doctorale

DOCTORANT.E :

NOM :

PRENOM :

ECOLE DOCTORALE :

DATE ET HEURE DE SOUTENANCE :

LIEU (préciser l'adresse du lieu de connexion du doctorant) :

.....

MOTIF :

Cotutelle : convention arrivant à échéance et ne pouvant faire aisément l'objet d'une extension du contrat ou de la convention :

Préciser le motif :

Impact sur le statut et les ressources financières du/de la doctorant.e :

Préciser le motif :

Report de soutenance conduisant à une inéligibilité à une candidature ou un recrutement :

Préciser le motif :

Situation de confinement liée à la crise sanitaire Covid 19.

AVIS DU/DE LA DIRECTEUR/TRICE DE THESE :

.....

.....

VISIOCONFERENCE RESERVEE PAR LE/LA DIRECTEUR/TRICE DE THESE :

Date et heure de la visioconférence :

Logiciel :

Liens de connexion :

.....

.....

Contact : (email de la personne qui a réservé la visio)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Durant la soutenance en visioconférence, j'atteste sur l'honneur que :

- je serai seul.e présent.e dans le lieu de soutenance
- je resterai connecté.e et ne couperai ni mon micro ni ma caméra pendant toute la durée de la soutenance
- je m'engage à déclarer au.à la président.e tout document ou source documentaire dont je pourrai faire usage pendant la soutenance
- je m'engage à me connecter pendant la soutenance et pendant la déclaration des résultats selon les modalités qui me seront communiquées par le.la président.e de jury

La soutenance ne pourra être autorisée que sous réserve d'un dossier complet conformément à la procédure et dans le respect des délais requis

Date :

Signature :

DESIGNATION DU. DE LA PRESIDENT.E DE JURY :

Nom, prénom :

Etablissement :

Fonction, grade, laboratoire :

AVIS DU. DE LA DIRECTEUR.RICE DE L'ECOLE DOCTORALE :

.....
.....

Date :

Signature

DECISION DE L'ETABLISSEMENT:

Accordé

Refusé

Si refus, motif :

.....
.....

Date :

La Vice-Présidente déléguée
aux Affaires Doctorales,

Isabelle FOURNIER